



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 764 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage constituent 20 % de tous les élèves qui fréquentent le réseau scolaire public québécois;

CONSIDÉRANT QUE les élèves ayant une déficience intellectuelle, une déficience physique, un trouble du spectre de l'autisme ou éprouvant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de comportement ont besoin de services spécifiques d'appui à la scolarisation;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des droits de la personne et de la jeunesse a conclu, en 2018, que les atteintes au droit à l'égalité des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage étaient toujours présentes;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau modèle de gouvernance scolaire mis en place au Québec prévoit que le conseil d'administration sera chargé d'administrer les affaires du centre de services scolaire dans le but d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec que le conseil d'administration de chacun des centres de services scolaires alloue un siège réservé à un membre du Comité consultatif des services aux élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Jennifer Maccarone
Députée de Westmount–Saint-Louis

le 22 mai 2020

Date de signature de l'extrait